Envoyé en préfecture le 09/03/2026
Reçu en préfecture le 09/03/2026
Publié le
ID : 035-213501745-20260305-D2026_03_32-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
EXTRAITS DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MELLE
Département d'Ille-et-Vilaine

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 5 mars 2026 à 19h42, le Conseil Municipal de la Commune de Mellé, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. POSTE Olivier, Maire.

Date de convocation : 27/02/2026
Nombre de conseillers en exercice : 12

Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 11

Étaient présents : POSTE Olivier, CHALOPIN Christèle, GUÉRIN Dominique, COSTIL Nicolas, LEBOUTEILLER Delphine, SIMON Alexandra, TALVA Nelly, MARTIN Benoît, DELAHAYE Angéline et TYLEK Thérèse

Étaient absents excusés : TENNEREL Frédéric et BATTAIS Marie-Annick
Pouvoir : BATTAIS Marie-Annick à CHALOPIN Christèle

Les conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice, peuvent délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommée, Nelly TALVA, secrétaire de séance ;
Et ceci à l'unanimité des membres présents.

2026.03.32 Approbation du procès-verbal du 5 février 2026

Vu la réunion du conseil municipal en date du 5 février 2026

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de cette réunion aux conseillers municipaux présents lors de cette séance,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ***à l'unanimité,*** **DÉCIDE** d'approuver le procès-verbal de la séance du 5 février 2026.

Fait et délibéré en séance
Le 05/03/2026

Le Maire,
Olivier POSTE

MAIRIE DE MELLE
Ille et Vilaine

La secrétaire de séance
Nelly TALVA